

Assemblée des créanciers

Dans le cadre du sursis concordataire de **Swissair Schweizerische Luftverkehr-Aktiengesellschaft**, société anonyme ayant son siège à Kloten, Balz Zimmermann-Strasse, 8302 Kloten, l'assemblée des créanciers aura lieu le jeudi 6 mars 2003, à 14 h 00 (ouverture des portes à 13 h 00) à l'Eulachhalle, Wartstrasse 73, 8400 Winterthur. Les créanciers qui se sont fait connaître auprès du commissaire recevront une convocation individuelle accompagnée d'informations et de documents ayant trait à l'affaire.

Lors de l'assemblée des créanciers, la débitrice en sursis concordataire proposera un concordat par abandon d'actif.

Du 11 février au 4 mars 2003, les dossiers seront à la disposition des créanciers concernés chez le commissaire Karl Wüthrich, avocat, lic. en droit, c/o Wenger Plattner, Goldbach-Center, Seestrasse 39, 8700 Küsnacht-Zurich. Les créanciers intéressés pourront consulter ces dossiers les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 00, après préavis téléphonique (n° de téléphone +41-1-914 27 40) et sur présentation d'une carte d'identité en cours de validité. Les représentants devront prouver en outre leur qualité en présentant une procuration écrite.

8700 Küsnacht-Zurich, le 30 janvier 2003

Internet: www.sachwalter-swissair.ch

Le commissaire
Karl Wüthrich